

## **Arguments contre la levée de l'anonymat**

**Pr. Jean Philippe Wolf**

**Hôpital Cochin, AP-HP - Université Paris Descartes**

La demande de levée de l'anonymat par des jeunes gens conçus par don de spermatozoïdes traduit une souffrance psychologique certaine qu'il serait vain de vouloir nier et une demande réelle. Pour autant il est nécessaire de voir d'abord quelle est la nature de la question posée, de ce manque, avant de juger de la qualité de la réponse à y donner et de son adéquation à la situation de 2011.

Si on questionne les membres de l'association PMA sur les raisons pour lesquelles ils estiment indispensable de rencontrer leur géniteur, le caractère évasif des raisons invoquées est patent. Invité d'une émission sur France 5, Arthur a répondu qu'il voulait « lui offrir un café et lui dire merci ». Est-il besoin de changer la loi de la France pour dire merci à celui que l'on peut remercier par voie de presse de média et lui offrir un café ? d'autres raisons ont été invoquées comme connaître ses antécédents familiaux, ou éviter d'avoir une double identité. Aucune ne résiste à la moindre argumentation.

### **Qui a choisi que le donneur fut anonyme**

Répondre à cette question c'est trouver une bonne partie de la réponse. On a le sentiment d'annoncer un scoop en disant qu'en France on a le droit de faire un enfant avec n'importe qui. Que votre couple soit frappé d'infertilité à cause d'une stérilité masculine n'implique pas que vous soyez obligé de venir au CECOS. Si vous voulez recourir à un sperme non anonyme vous en avez le droit. Vous pouvez demander à votre frère ou beau frère de vous donner son sperme, ou à un père ou beau père, à un ami, à un collègue de travail. Vous avez le droit de rechercher par petites annonces ou sur internet qui bon vous semble. Des couples le font actuellement. La seule chose que dit la loi française c'est que si vous allez au CECOS c'est anonyme et gratuit mais personne ne vous oblige à venir au CECOS. Beaucoup de personnes, plus souvent des femmes isolées cherchent sur internet des hommes susceptibles de les aider à avoir un enfant avec ou sans rapports sexuels. Bien détailler tous ces possibles est important et fait à dessin pour souligner que ce ne sont ni les médecins et encore moins le CECOS qui obligent qui que ce soit à venir demander un sperme de donneur anonyme.

Force est de constater que si les parents de Arthur ont eu recours à un sperme de donneur anonyme c'est parce que eux même ont décidé qu'il en serait ainsi. C'est donc une décision

parentale qui a présidé à la demande. C'est donc par le fait et la décision des parents qui ont choisi de venir au CECOS que le donneur se trouve à être anonyme. Encore une fois rien ni personne ne les obligeait à faire qu'il en soit ainsi.

En demandant la levée de l'anonymat, les jeunes gens de l'association PMA ne font donc que contester le droit de leur parent d'avoir choisi d'avoir recours à un sperme anonyme. Leur première démarche, et démarche essentielle consiste donc à contester l'autorité d'une décision parentale. Ainsi, sur le fond on est tout à fait justifié de leur demander d'aller voir leur parents et de leur demander les raisons qui les ont conduit à choisir et demander un sperme de donneur anonyme. Ces raisons on peut les imaginer mais il est essentiel que ces jeunes gens les entendent de la bouche de leurs parents.

Bien sur un jeune qui conteste l'autorité parentale cela n'est guère original. Cela s'appelle un adolescent et il faut bien dire qu'en exprimant une détresse, certes réelle, mais en limitant leur demande à l'aspect légal de la levée de l'anonymat ces jeunes gens ne font qu'exprimer leur désarroi d'avoir appris ou perçu d'une façon inadéquate le secret de leur conception. Cela est évident pour cette jeune personne qui rapporte avoir appris de sa mère à 24 ans, je crois, et de but en blanc le secret de sa conception alors qu'elle même s'apprêtait à devenir mère. Qu'un secret d'une telle importance put être caché et révélé aussi brutalement dépasse l'entendement. On comprend aisément cette jeune femme qui tout d'un coup réalise que tout son univers mental et affectif reposait sur un mensonge soit déboussolée. Et ce d'autant que ce mensonge venait des personnes en qui elle avait la plus grande confiance qui soit, puisque c'était ses propres parents et qui plus est un mensonge qui portait sur une partie essentielle structurante de la personne, puisqu'il s'agit ni plus ni moins de sa naissance. Qu'elle dise et proclame qu'en elle tout s'est effondré « comme un château de cartes » est simplement compréhensible par tout le monde. On voit bien cependant que le problème ne se situe pas tant, dans l'anonymat du donneur de sperme que dans le secret entretenu si longtemps et révélé si brutalement et si maladroitement.

Pour Arthur le problème est différent. Qu'il nous soit permis d'en parler puisque lui même en a fait un livre. Il a tout le temps su le mode de sa conception. Mais si on l'écoute bien il dit que depuis l'âge de 4 ans il a naturellement attendu d'en avoir 18 pour logiquement demander à rencontrer le donneur de sperme. C'est ce qu'il a dit lors de l'émission de Paul Amar sur France 5. De quatre à dix huit ans cela fait quatorze années. Est-il permis de s'étonner qu'au cours de ces 14 années personne et notamment pas son père n'est trouvé un moment une opportunité, un mot pour lui dire qu'il ne fallait pas attendre de révélation le jour de ses 18 ans, car c'est lui même ainsi que sa conjointe qui avaient ensemble choisi et décidé que le

donneur de sperme resterait dans l'anonymat. Le problème réside là dans ce non dit, ce silence parental ! Ce qui a manqué ce n'est pas le nom de son géniteur mais c'est un père qui lui dise la vérité et lui tienne tête en affirmant que c'était lui même qui avait décidé que le donneur devrait rester anonyme et que c'est une décision qui ne souffrirait pas de discussion.

### **Les pays qui ont levé l'anonymat**

Nous sommes allés voir dans ces pays présentés souvent comme plus démocratiques que les autres. Pas une seule personne n'est venue demander la levée de l'anonymat de son géniteur en Suède depuis 1985, date à laquelle la loi instaurant la levée de l'anonymat a été adoptée. Pas une seule. Cela nous permet de faire au moins une constatation : c'est que connaître son géniteur n'est pas une chose fondamentale pour la construction psychique contrairement à ce que l'association PMA tente de faire croire, sinon il faudrait expliquer pourquoi parmi ces jeunes gens qui sont au courant de leur mode de conception aucun n'a demandé à le rencontrer.

Mais il y a autre chose. A regarder de plus près ce qui se passe en Suède. Il y a certes eu une chute du nombre des donneurs qui s'est relativement vite compensée. Le problème ne réside pas fondamentalement là. Par contre il y a aussi une chute de 20% des demandes de don. L'explication en est simple. Vingt pour cent des couples préfèrent aller au Danemark pour chercher un sperme de donneur dans les banques privées. En passant la frontière, ils ne sont dès lors plus dans l'obligation d'enregistrer leur demande dans le registre national des dons et se trouvent de fait hors du système d'obligation de révélation de la technique de conception de leur enfant. C'est dire que pour ces patients, le plus probable c'est que le secret va être gardé. C'est là que nous nous trouvons dans la plus mauvaise des situations. Sans rentrer dans la discussion sur le secret lui même, chacun perçoit bien que si la révélation du mode de conception n'est pas faite en temps utile, alors le risque de découverte fortuite traumatisante est majeur.

Ainsi donc, comme il arrive parfois des lois ou disposition législatives faites pour régler un problème et qui de facto l'aggrave, la loi sur la levée de l'anonymat aggraverait la situation des enfants issus du don en entretenant le secret autour du mode de conception de l'enfant.

### **Qu'est ce que sont « les origines »**

Pour le reste du monde connaître son géniteur ne semble donc pas d'un intérêt majeur pas plus que pour les millions de personnes qui ne sont, de fait, pas de la descendance génétique qu'elles croient. D'ailleurs les enfants qui ne demandent pas à connaître leur géniteur tout en

sachant leur mode de conception et qui sont regroupés dans l'association ADEDD ne disent pas autre chose. Les origines ne résident pas dans la succession d'acides nucléiques qui s'aligneraient les uns derrière les autres comme des chiffres sur un relevé de compte bancaire. Les origines de l'enfant c'est depuis des millénaires celui qui l'a voulu, qui l'a aimé et qui l'a élevé.

### **Un problème plus général**

Alors peut être est il intéressant de savoir ce qu'on nous sert aujourd'hui comme rhétorique.

On nous dit que tout ce qui est possible doit être accepté car de toute façon ce sera fait ailleurs. Et comme cela se fait ailleurs il n'est pas besoin de s'y opposer puisque inéluctablement tous ces changements arriveront ici.. A cette aune, la marchandisation du corps des plus faibles économiquement n'a pas plus d'importance que le tout nucléaire puisque certains le veulent et que dans l'un comme dans l'autre cas il y en a qui en tirent des profits substantiels. Vouloir garder quelques règles pour gérer l'existence entre nous revient à être des empêcheurs de tourner en rond.

Car voilà bien le fond du problème. « Je le veux, c'est possible, donc je dois donc l'obtenir » semble être la règle essentielle dans un monde post moderne gouverné par un individualisme forcené. Qu'importe les conséquences à court, moyen ou long terme, si c'est faisable et qu'il existe une personne qui le veut cela doit être obtenu.

Qu'il soit permis de dire que cela relève d'un libéralisme juridique, ou celui qui fait le plus de bruit médiatique impose sa loi aux autres, et non d'une démarche progressiste. L'absence complète d'anticipation pour l'avenir s'est déjà vue dans un domaine relevant de la même démarche, je veux parler des subprimes américains. Au temps de Georges Bush et de Ronald Reggan, le marché devait réguler et éviter les excès de même que les catastrophes. Les subprimes - qu'on se rappelle, encore que personne n'y prêtait alors beaucoup d'attention ont permis à des américains d'acheter leur maison et un certain nombre l'ont fait et probablement en sont très heureux. Mais dix ans après ce sont les économies du monde entier qui se sont effondrées en 2008 et là encore un petit nombre de profiteurs en ont tiré des bénéfices alors que des pays entiers ont sombré avec leur population dans la misère la plus grave. Et que doit on penser aujourd'hui de cette tragédie japonaise alors qu'on nous avait promis que le nucléaire c'était possible et qu'il n'y avait pas mieux pour assurer l'indépendance énergétique. Bref les exemples ne manquent hélas pas qui illustrent qu'il ne suffit que ce soit possible et qu'il y est des gens qui le veulent pour que ce soit fait pour le plus grand bien de tous .

Aujourd'hui sur des sujets éthiques extrêmement importants on nous ressort la même rengaine en nous disant qu'il faut faire sauter toutes les régulations rendre tous les possibles légaux et que si on ne le fait pas ici et tout de suite on ira le faire ailleurs. Les Bisounours nous disent qu'ils n'y voient que des gens heureux sans se soucier de la moindre prospective. Vivre ensemble que ce soit dans une famille ou en société cela suppose un certain nombre de règles que tous respectent. Le « puisque c'est possible je le veux, et il faut me le donner immédiatement » n'en fait pas partie.

Collège de Gynécologie CVL